

Cas-type S5

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone défavorisée

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,3 - 7 brebis/ha SFP
75 UGB

50 % des lactations et des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés



Ce système correspond à l'orientation dominante des élevages ovins des zones herbagères de Poitou-Charentes. Même s'il concerne plus particulièrement le Confolentais et le Montmorillonnais, il se rencontre également en Gâtine.

Les systèmes « tout foin » sont prédominants dans ces petites régions, et les troupeaux sont conduits avec l'objectif d'un agnelage par brebis et par an, fractionné entre automne, hiver et printemps. Cette conduite permet d'étaler les ventes et de répartir le travail. Grâce à la rotation des lots, elle permet une meilleure utilisation des bâtiments.



RESEAUX D'ELEVAGE



INSTITUT DE L'ELEVAGE



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Répartition du travail et des ventes.
- Maîtrise de l'investissement en bâtiments.

Contraintes :

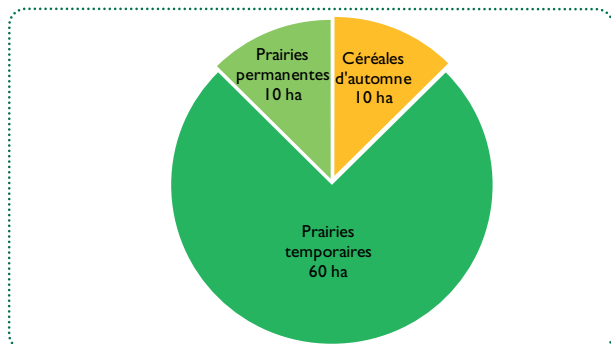
- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux de la consommation de concentré.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

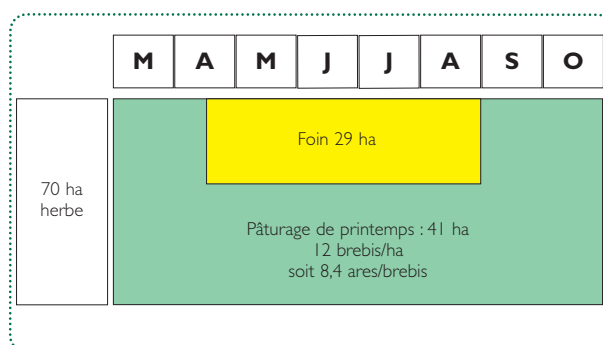
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	29	3,1 tMS	89 tMS
Paille	10	2,8 T	28 T
Céréales	10	45 qx	45 T

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Foin	40	20	30
Moyenne Herbe	17	8,5	12,8
Céréale (compost)	40	0	0
Céréale (sans compost)	70	50	80
Moyenne SAU	20	7,5	11,3

Surface labourée

Surface labourée 18 ha
- 8 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 10 ha de céréales

Le fumier est apporté en octobre-novembre sur les prairies, prioritairement sur les plus jeunes à raison de 10-12 tonnes/ha.

Le compost est apporté avant l'implantation des céréales.

1 tonne de chaux magnésienne est apportée régulièrement sur un quart de la surface.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	24	7	13



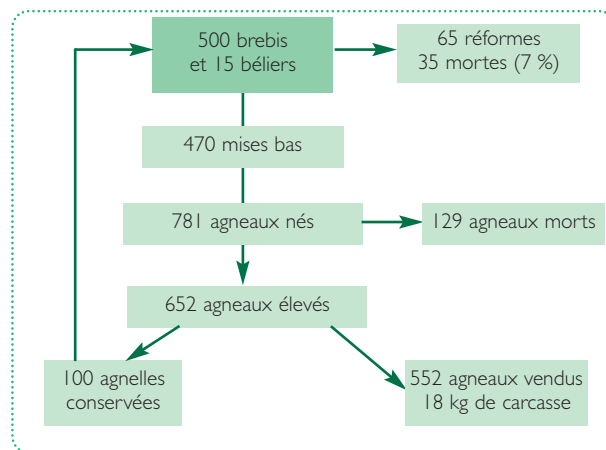
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

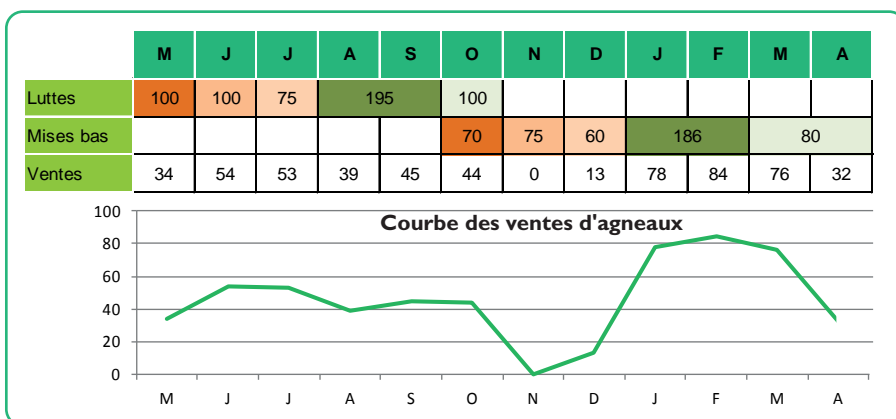
Taux de mise bas	94 %
Prolificité	166 %
Mortalité agneaux	16,5 %
Productivité numérique	130 %
Taux de renouvellement	20 %

l agnelage par an entre octobre et avril.
55 % du troupeau est épongé (275 brebis) en 3 lots de 75 à 100 brebis (50 % des lots en IA) et systématiquement écographiés. Les agnelles sont gardées sur les lots de décembre-janvier et février.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	89 000	162	12	178
Céréales	42 400	53	24	85
CAMV	15 600	19	10	31
Granulés	15 100	0	23	30
Total concentrés	73 100	72	57	146
% concentré prélevé	58			
Concentré/kg carcasse produit	6,2			

Les brebis agnelant en contre saison sont remises à l'herbe après sevrage. Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie et remises le plus tôt possible au pâturage.

Les agneaux de contre saison sont sevrés à 2 mois et engraisés en bergerie (céréales + complémentaire azoté).

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 350 places de brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - . 915 m²

70 % des brebis sont logées

Total : 1,8 m²/brebis

- Hangar :
 - . 415 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 250 qx
 - . 2 silos de 3 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 14 km de clôtures

Le travail d'astreinte



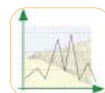
- 1 500 heures (1 400 à 2 400), soit 3 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 115 jours, dont 50 pour le troupeau, 50 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . charrue
 - . épandeur à engrais 9 m
 - . gyrobroyeur
 - . véhicule utilitaire
 - . remorque
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . round-baller
 - . faucheuse
 - . andaineur
 - . gyrobroyeur
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . benne monocoque 10 T
 - . plateau à balles rondes
- A l'entreprise :
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tel : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tel : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tel : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tel 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tel : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tel : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tel : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024

Cas-type S5

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone défavorisée

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,3 - 7 brebis/ha SFP
75 UGB

50 % des lactations et des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	112 790 €
67 %	Ovins viande	75 650 €
	Ventes	67 000 €
	291 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,56 €/kg	33 410 €
	261 agneaux lourds herbe de 18,5 kg C. à 5,87 €/kg	28 340 €
	65 brebis de réforme à 65 €	4 225 €
	3 béliers de réforme à 75 €	225 €
	1 000 kg de laine à 0,80 €/kg	800 €
	Achat d'animaux	- 2 250 €
	5 béliers achetés à 450 €	- 2 250 €
	Aides	10 900 €
	Prime à la brebis : 500 têtes à 21,80 €	10 900 €
3 %	Surface fourragère	3 800 €
	Prime herbagère (PHAE) : 50 ha à 76 €	3 800 €
8 %	Grandes cultures	8 700 €
	Cession interne au troupeau : 424 q à 20,00 €	8 480 €
	Cession interne de semences	220 €
22 %	Autres aides	24 640 €
	Aides découplées : 80 ha à 252 €	20 160 €
	indemnité compens. handicap : 50 ha à 79,63 €	3 980 €
	Franchise de modulation	500 €

% /PB	LES CHARGES	70 940 €
34 %	Charges opérationnelles	37 875 €
	Troupeau	62 €/brebis 31 205 €
	Concentrés	41 €/brebis 20 315 €
	Frais divers d'élevage	14 €/brebis 6 890 €
	Frais vétérinaires	8 €/brebis 4 000 €
	Surface fourragère	67 €/ha 4 690 €
	Engrais et amendements	49 €/ha 3 405 €
	Semences	15 €/ha 1 080 €
	Fournitures pour fourrages	3 €/ha 205 €
	Productions végétales	198 €/ha 1 980 €
	Engrais et amendements	89 €/ha 890 €
	Phytosanitaires	62 €/ha 620 €
	Semences	47 €/ha 470 €
29 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	33 065 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	93 €/ha SAU 7 470 €
	Foncier	102 €/ha SAU 8 135 €
	Matériel	97 €/ha SAU 7 760 €
	Bâtiments et installations	8 €/ha SAU 615 €
	Autres charges	114 €/ha SAU 9 085 €

37 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION 41 850 €

ANNUITÉS 16 090 €

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 12 505 € 4 105 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 25 760 €

RÉSULTAT COURANT 25 240 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

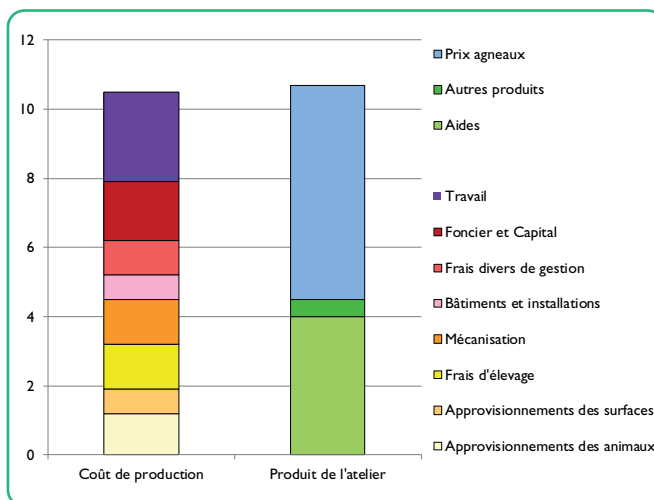
Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	112 750 €	Produit Brut/brebis	167 €
EBE/PB	37 %	Alimentation directe/brebis	41 €
EBE/UMO	41 850 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	25 240 €	Surface fourragère/ha	66 €
Charges de structure totales/ha	623 €	Surface fourragère/brebis	9 €
Charges de mécanisation totales/ha	161 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	38 %	Marge brute/produit	57 %
Marge de sécurité/EBE	18 %	Marge brute/brebis	95 €
		EBE/brebis	84 €



COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	10,7 €
Ventes	6,2 €
Autres produits	0,5 €
Aides	4,0 €

Coût de production	10,4 €
Aliments	1,2 €
Frais surfaces	0,7 €
Frais élevage	1,3 €
Mécanisation	1,3 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	1,0 €
Foncier et capital *	1,7 €
Travail **	2,6 €



* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	9 920 kgc
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,0 €
Rémunération permise	1,6 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	210 K€
- Bâtiments et équipements	83 K€
- Matériel et divers	58 K€
- Cheptel	56 K€
- Stocks alimentaires	13 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	185 K€ (88 %)	105 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	25 K€ (12 %)	105 K€ (50 %)
EBE	41 K€	42 K€
Annuités	22 K€	16 K€
Annuités/EBE	53 %	38 %
Disponible pour vivre et investir	19 K€	26 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	10 %	19 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	4 900 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 290 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 350 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013